

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1972

13 septembre 2007

SOMMAIRE

4 Good Investments S.A.	94610	Kermadec S.A.	94612
4 Good Investments S.A.	94612	Labo Technical Equipment S.A.	94648
Andimo S.A.	94644	Lufinimmo S.A.	94645
Bergame Invest S.à r.l.	94645	Lux - Multi - Service A.G.	94655
BHE Holding S.A.	94612	Matéris Holding Luxembourg	94643
B&S Immobilière S. à r.l.	94642	M & C Digital Services S.A.	94614
City & West End Management Holdings S.à r.l.	94619	M & J Sàrl	94613
Clariant Finance (Luxembourg) S.A.	94619	Moro 3 S.à r.l.	94647
C.O.F.I.C. (Commercial and Financial Company)	94648	Negelli S.A.	94644
CWE Management Holdings S.à r.l.	94619	O3-Lux AG	94656
Diversified Securities Fund	94646	Parc du Canal Holding S.à r.l.	94620
EAVF BEN Chemnitz Sàrl	94614	PATRIZIA Real Estate 20 S.à r.l.	94655
Elektro R.Velz A.G.	94656	PATRIZIA Real Estate 50 S.à r.l.	94654
EMPA Investment S.A.	94613	Princess Holding S.A.	94643
Empe S.à r.l.	94647	Profilo Management Company S.A.	94646
Européenne de Participations Financières et Industrielles	94648	ProLogis Netherlands IV S.à r.l.	94613
EUROPE Gestion Holding S.A.	94648	ProLogis Netherlands IX S.à r.l.	94652
Financial Realizations S.A.	94643	ProLogis Netherlands VIII S.à r.l.	94653
Findim Group S.A.	94654	ProLogis Netherlands VII S.à r.l.	94652
FPM Funds	94655	ProLogis Netherlands VI S.à r.l.	94651
G.F.P. S.A.	94613	ProLogis Netherlands V S.à r.l.	94653
Globus Real Estate Invest S.A.	94644	ProLogis Netherlands XIV S.à r.l.	94651
GM Inter Est Maritime S.A.	94614	ProLogis Netherlands XIX S.à r.l.	94645
Grevillea Holding S.A.	94646	ProLogis Netherlands X S.à r.l.	94651
H51 S.A.	94649	ProLogis Netherlands XVII S.à r.l.	94650
Haken S.A.	94656	ProLogis Netherlands XV S.à r.l.	94650
Indian Power Investments S.à r.l.	94619	Shark Seamaster S.A.	94656
Infinium S.A.	94653	Siland Invest S.à r.l.	94644
Integra Consultancy Services S.A.	94643	Silencium S.A.	94613
ITV Investments in Valencia II S.à r.l.	94654	Springer Science + Business Media Finance S.à r.l.	94610
ITV Investments in Valencia I S.à r.l.	94653	Tallis 2 S.à r.l.	94649
Juwe Gare S.à r.l.	94652	Uranus Investment S.A.	94645
KB Lux Special Opportunities Fund	94647	Wasaby S.A.	94627
		W.M.A., World Management Assistance Sàrl	94647

4 Good Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 90.941.

Constituée par-devant M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 janvier 2003, acte publié au Mémorial C n^o 239 du 6 mars 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 4 GOOD INVESTMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007093431/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00556. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Springer Science + Business Media Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 93.844.

In the year two thousand and seven, on the twenty-ninth of June,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of SPRINGER SCIENCE + BUSINESS MEDIA FINANCE S.A R.L. (the Company) a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 93.844, incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx of May 2, 2003, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 738, page 35 417 on July 11, 2003.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address at Luxembourg,

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address at Luxembourg,

The Chairman requested the notary to act:

I.- The sole shareholder represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, 9,220 (nine thousand two hundred and twenty) shares, representing 100% of the capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the sole shareholder has been beforehand informed.

III.- That the Agenda of the meeting is the following:

1.- Transfer of the registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen with effect date on May 2, 2007

2.- Amendment of Article 3 of the Articles of Incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen with effect date on May 2, 2007.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the Article 3 of the Article of Incorporation to read as follows:

« **Art. 3. Registered office.** The registered office of the Company is established in Strassen.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.»

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text the English version will prevail.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille sept, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire de la société à responsabilité limitée SPRINGER SCIENCE + BUSINESS MEDIA FINANCE S.A R.L., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 93.844, constituée suivant un acte du 2 mai 2003, publié le 11 juillet 2003 au mémorial C numéro 738, page 35 417.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, avec l'adresse professionnelle au Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'unique actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, 9.220 (neuf mille deux cent vingt) parts sociales, représentant 100% du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'unique actionnaire a été préalablement été informé.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen avec effet en date du 2 mai 2007

2.- Modification l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolutions

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen avec effet en date du 2 mai 2007.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3. Siège social.** Le siège social est établi à Strassen.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune par décision du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont le procès verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute:

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007. Relation: LAC/2007/16110. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007095361/211/92.

(070106810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

4 Good Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 90.941.

Constituée par-devant M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 janvier 2003, acte publié au Mémorial C n^o 239 du 6 mars 2003.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 4 GOOD INVESTMENTS S.A.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007093432/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00555. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

BHE Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 88.219.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093441/1276/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG12012. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Kermadec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R.C.S. Luxembourg B 32.984.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 avril 2006

L'Assemblée prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

- Augmentation du nombre des administrateurs de sept à huit.
- Nomination de Monsieur Jean-Charles d'Aspremont Lynden, domicilié 4, rue des 3 Fontaines à NL 1457 Nil St Vincent, en tant qu'administrateur.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 novembre 2006

L'Assemblée prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

- Augmentation du nombre des administrateurs de huit à neuf.
- Nomination de Monsieur Pierre Moraillon, domicilié 19, rue de Téhéran à F 75008 Paris, en tant qu'administrateur.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 avril 2007

L'Assemblée prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

- Reconduire les mandats d'administrateurs de Messieurs Samyn, Winandy, d'Aspremont Lynden, Delloye, l'Hoest, Labrassine, Mannelli, Coppieters't Wallant et Moraillon ainsi que le mandat de commissaire de la société INTERAUDIT. Ces mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2013.

Pour avis sincère et conforme
G. Piscaglia
Directeur

Référence de publication: 2007093747/4076/26.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08571. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

**Silencium S.A., Société Anonyme,
(anc. G.F.P. S.A.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 83.338.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093442/1276/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG12011. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

EMPA Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 73.598.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093444/1276/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG12010. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

M & J Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6240 Graulinger, 15, rue du Village.
R.C.S. Luxembourg B 106.394.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093445/1276/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG12009. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 65.975.

—
Le bilan et /ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl

Gérant

P. Cassells

Gérant

Référence de publication: 2007093612/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10844. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

M & C Digital Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 73.401.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093448/1276/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG12007. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

GM Inter Est Maritime S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 78.861.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007093478/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01623. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

EAVF BEN Chemnitz Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 130.402.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of July.

Before us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

The limited liability company EAVF BEN HOLDCO Sàrl having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt

here represented by Mrs Christelle Mathieu, private employee, residing professionally in 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg

by virtue of a proxy given under private seal on July, 20a, 2007.

Said proxy after being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

Such appearing party, represented as fore-said, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

Art. 1. A limited liability company is hereby formed, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the company is EAVF BEN CHEMNITZ Sàrl

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and

the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form what so ever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

Furthermore, the purposes for which the company is formed are the acquisition, the sale, the management and the development of all real estate located in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The corporate capital of the company is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

Art. 6. The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.

Art. 7. Each corporate unit entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

Art. 8. Corporate units are freely transferable among members. The corporate units transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of at least seventy-five percent of the members' general meeting or of at least seventy-five percent of the company's capital. In the case of the death of a member, the corporate units transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving members. In any event the remaining members have a pre-emption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-member.

Art. 9. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the members.

Art. 10. For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the members are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

Art. 11. The Company shall be managed by a board of managers who need not be shareholders of the Company and who are appointed either as an A manager or as a B manager with at least one A and one B director (the «Board of Directors»).

The Board of Managers will be elected by the shareholders of the Company at a general meeting. The number of the managers as well as their remuneration and the term will be determined by the general meeting of the company

The company will be bound towards third parties by a jointly signature of a manager «A» and a manager «B»; or by the joint signature or the single signature of any person(s) to whom such signatory powers have been granted by the unanimous vote of the Board of Directors.

Art. 12. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 13. Every member may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of corporate units he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.

The members may vote in a circular resolution, by letter, fax or video-conference. Such a written decision is only valid if it is taken and approved by all the members.

Art. 14. Collective decisions are only valid if they are adopted by the members representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.

Art. 15. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of the same year.

Art. 16. Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 17. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the company.

Art. 18. At least 5% of the net profit for the financial year has to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the corporate capital.

The remaining balance is at the disposal of the members.

Art. 19. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not be members and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

Art. 20. If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 21. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the members refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2007.

Subscription and payment

The 500 (five hundred) corporate units have been subscribed to by the sole member EAVF BEN HOLDCO Sàrl, prenamed.

All the corporate units have been entirely paid up in cash so that the company has now at its disposal the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18,1933 have been fulfilled.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at 1,250.- EUR

Resolutions of the sole member

The sole member, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the corporate capital, passed the following resolutions:

First resolution

The following have been elected:

as A manager:

- Monsieur David King, Fund Manager, having its Business Office at 7 Newgate Street, Londres, EC1A 7NX, Royaume-Uni,

- Monsieur Michael Kidd, Finance and Operations Executive, residing at L-5433 Niederanven, 28, rue Puert.

as B manager:

- DOMELS S.à r.l., a Limited Liability Company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 104.715.

Towards third parties the company shall be bound by the joint signature of an A and a B Manager.

The managers are elected for an undetermined period.

Second resolution

The company's registered office is located at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same person appearing and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read and translated into the language of the person appearing, whom is known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-trois juillet.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

La société à responsabilité limitée EAVF BEN HOLDCO Sàrl ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt

ici représentée par Mme Christelle Mathieu, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 20 juillet 2007.

laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de EAVF BEN CHEMNITZ Sàrl.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a pour en outre pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La Société est gérée par un conseil de gérance, actionnaires ou non, nommés soit en tant que Gérant «A» soit en tant que Gérant «B» avec au moins un Gérant «A» et un Gérant «B» («le Conseil de Gérance»).

Le Conseil de Gérance sera nommé par les actionnaires lors d'une assemblée générale. Le nombre des Gérants ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

La Société sera engagée envers des parties tierces par la signature conjointe d'un Gérant «A» et d'un Gérant «B» ou par la signature conjointe ou individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été accordé par une décision unanime du Conseil de Gérance.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Les associés peuvent voter par vote circulaire par lettre, fax, ou visioconférence. Une telle décision sera uniquement valable si elle a été prise et approuvée par tous les associés.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 16. Chaque année, le 31 décembre, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 18. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2007.

Souscription et paiement

Les 500 (cinq cents) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associée unique, EAVF BEN HOLDCO Sàrl, prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ 1.250,- EUR.

Résolutions de l'associé unique

L'associée unique prédésignée, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Sont appelés aux fonctions de:

gérant de catégorie A:

- Monsieur David King, Fund Manager, demeurant professionnellement à 7 Newgate Street, Londres, EC1A 7NX, Royaume-Uni,
- Monsieur Michael Kidd, Finance and Operations Executive, demeurant à L-5433 Niederanven, 28, rue Puert.

gérant de catégorie B:

- DOMELS S.à r.l., une société à responsabilité Limitée, régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg ayant pour numéro B 104.715

Vis-à-vis de tiers la société sera engagée par la signature sociale conjointe d'un gérant de catégorie A et B.

Les mandats des gérants sont établis pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est fixé au L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connue du notaire par noms, prénoms, états et demeures, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Mathieu, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007. Relation: LAC/2007/19770. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 7 août 2007.

M. Decker.

Signé par Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich,

Référence de publication: 2007096038/206/244.

(070107366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

**CWE Management Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. City & West End Management Holdings S.à r.l.).**

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 68.541.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

MERCURIA SERVICES

Signature

Référence de publication: 2007093514/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01313. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Indian Power Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.612.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 18 juin 2007

1. Le nombre de gérants a été augmenté de 3 à 5.
2. Monsieur John Murray Malarkey, né le 22 février 1949 à Mariemont, Ohio (Etats-Unis d'Amérique), résidant à Londres (Royaume-Uni), 11, Pilgrim Street, a été nommé gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.
3. Monsieur Michael John Reardon, né le 20 juillet 1955 à Birmingham (Royaume-Uni), résidant à Londres (Royaume-Uni), 11, Pilgrim Street, a été nommé gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.
4. Veuillez noter le changement d'adresse du gérant B UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES SARL de L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INDIAN POWER INVESTMENTS S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007093756/29/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07020. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Clariant Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.770.

Le bilan au 31 juillet 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2007.

Pour CLARIANT FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

MERCURIA SERVICES

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007093525/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01315. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Parc du Canal Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.230.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the twenty-fifth of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS A-3 L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 2) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS B-3 L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 3) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS C-3 L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 4) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS H-3 L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 5) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS P-3 L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware,, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 6) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS Y-3 L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 7) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVI-3 LLC., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware,, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 8) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVII-3 L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 9) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIII-3 LLC, a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office in 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,
- 10) DEWNOS INVESTMENTS S.A., a Luxembourg Société anonyme, having its registered office at 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

all here represented by Mrs Corinne Muller, private employee, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg,

by virtue of ten proxies given on June 18 and 20, 2007.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as thereabove mentioned, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect member of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the «Connected Companies»). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name PARC DU CANAL HOLDING S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares of 1 cent (0.01 EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single member or by decision of the members' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single member, the Company's shares held by the single member are freely transferable.

The shares are freely transferable among members. The shares are transferable to non-members only with the prior approval of members representing at least three-quarters of the capital.

In the case of plurality of members, the shares held by each member may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single member or of one of the members.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be members.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»).

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of members holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of members fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single member assumes all powers conferred to the general member meeting.

In case of a plurality of members, each member may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each member has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the members owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2007.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the member(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, members or not, appointed by the members who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The shares with a nominal value of EUR 0.01 have been subscribed as follows:

	Shares
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS A-3, L.L.C.	155,875
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS B-3, L.L.C.	68,250
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS C-3, L.L.C.	385,500
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS H-3, L.L.C.	170,375
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS P-3, L.L.C.	80,375
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS Y-3, L.L.C.	56,000
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVI-3, L.L.C.	95,250
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVII-3, L.L.C.	70,875
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIII-3, L.L.C.	42,500
DEWNOS INVESTMENTS S.A.	125,000

who are the members of the company.

The shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty euro (1,250.- EUR).

Resolutions of the members

1) The company will be administered by one manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a Luxembourg Société anonyme, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the mandatory of the persons appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS A-3 L.L.C., une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

2) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS B-3 L.L.C., ayant son siège social une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

3) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS C-3 L.L.C., une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

4) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS H-3 L.L.C., une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

5) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS P-3 L.L.C., une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

6) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS Y-3 L.L.C., une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

7) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVI-3 L.L.C., une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

8) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVII-3 L.L.C., une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

9) BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIII-3 L.L.C., une limited liability company existent sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

10) DEWNOS INVESTMENTS S.A., une société anonyme existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

toutes ici représentés par Madame Corinne Muller, employée privée, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg,

en vertu de dix procurations donnée en date des 18 et 20 juin 2007.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, resteront annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination PARC DU CANAL HOLDING S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales d'un cent (0,01 EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés. La cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément préalable donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 ont été souscrites comme suit

	Parts
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS A-3, L.L.C.	155.875
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS B-3, L.L.C.	68.250
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS C-3, L.L.C.	385.500
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS H-3, L.L.C.	170.375
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS P-3, L.L.C.	80.375
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS Y-3, L.L.C.	56.000
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVI-3, L.L.C.	95.250
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVII-3, L.L.C.	70.875
BAUPOST PRIVATE INVESTMENTS BVIII-3, L.L.C.	42.500
DEWNOS INVESTMENTS S.A.	125.000

par les associés de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,-EUR).

Décisions des associés

1) La société est administrée par un gérant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg,

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Muller, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, LAC/2007/15666. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

P. Serres.

Signé par Maître Patrick Serres, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de sa collègue Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente.

Référence de publication: 2007093522/5770/379.

(070104359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Wasaby S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 130.255.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the ninth day of July.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. APEF 5 - IZAR CI L.P., a limited partnership established under the laws of Jersey, with registered offices at 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 722 (Jersey Financial Commission), represented by its general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, a limited partnership duly established under the laws of Jersey, PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, itself represented by its general partner APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD with registered offices at 22, Grenville Street, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

2. APEF 5 - JABBAH CI L.P., a limited partnership established under the laws of Jersey, with registered offices at 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 721 (Jersey Financial Commission), represented by its general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, a limited partnership duly established under the laws of Jersey, PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, itself represented by its general partner, APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD with registered offices at 22, Grenville Street, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

3. APEF 5 - KUMA CI L.P., a limited partnership established under the laws of Jersey, with registered offices at 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 723 (Jersey Financial Commission), represented by its general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, a limited partnership duly established under the laws of Jersey, PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, itself represented by its general partner, APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD with registered offices at 22, Grenville Street, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

4. APEF 5 - PULSAR CI L.P., a limited partnership established under the laws of Jersey, with registered offices at 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 724 (Jersey Financial Commission), represented by its general partner APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD with registered offices at 22, Grenville Street, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

5. APEF 5 - PIXYS US L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, with registered offices at 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 4096687 (State of Delaware), represented by its general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, a limited partnership duly established under the laws of Jersey, PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, itself represented by its general partner, APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD with registered offices at 22, Grenville Street, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

6. APEF 5 - SYMA US L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, with registered offices at 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 4092310 (State of Delaware), represented by its general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, a limited partnership duly established under the laws of Jersey, PO BOX 87, 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, itself represented by its general partner, APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD with registered offices at 22, Grenville Street, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

7. ZEBRA S.C., an investment company having its registered office at 40, rue Desaix, 78800 Houilles, France, registered with the Register of Commerce of Versailles under no. 489 400 150 RCS Versailles,

8. AlInvest PARTNERS CS INVESTMENTS 2006 C.V., a limited partnership (commanditaire vennootschap) established under the laws of the Netherlands, having its registered office at Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam, the Netherlands, represented by its general partner, AlInvest PARTNERS 2006 B.V.,

9. Mr. Luca Tazzioli, residing in Via San Tomaso 23, Bergamo, Italy,

10. Mr. Radek Prusa, residing in Voskovcova 1075/41, Prague, Czech Republic,

11. Mr. Claudio Greco, residing in via Capponi 5, Milano, Italy,

12. Mr. Cesare Pastore, residing in Via Montenero 4, Galliate (No), Italy,
 13. Mr. Gianantonio Bissaro, residing in Via Francesco Sforza 48, 20122 Milano, Italy,
- all represented by Mr. Nicolas Dumont, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal;

The above-mentioned appearing parties will be hereafter referred to individually as a Shareholder and collectively as the Shareholders.

The powers of attorney of the Shareholders, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the Shareholders and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to record the articles of association of a public limited liability company (*société anonyme*), which is hereby incorporated, as follows:

Art. 1. Form and name. There exists a public limited liability company (*société anonyme*) under Luxembourg law under the name of WASABY S.A. (the Company) which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company (the Board of Directors).

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board of Directors. Where the Board of Directors determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the case of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1. The Company is established for an unlimited period of time.

3.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the shareholder(s) of the Company adopted in the manner required to amend the Articles.

3.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death or dissolution of the single shareholder.

Art. 4. Corporate purpose.

4.1. The purpose of the Company is the acquisition, holding and management of ownership interests, in LANCHESTER S.A., a public limited liability company (*société anonyme*) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 180, rue des Aubépines, in L-1145 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 123.746.

4.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities, including convertible bonds. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

Art. 5. Share capital.

5.1. The subscribed share capital is set at one million four hundred fifty thousand Euro (EUR 1,450,000.-) represented by seven hundred twenty-five thousand (725,000) shares with a par value of two Euro (EUR 2.-) each (the Shares) divided into six hundred thousand (600,000) Class A Shares and one hundred twenty-five thousand (125,000) Class B Shares, fully paid up.

5.2. The Company shall have an authorised share capital of twenty million Euro (EUR 20,000,000.-). The authorised share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of the shareholder(s) of the Company adopted in the manner required to amend the Articles.

5.3. The Board of Directors is authorised, during a period of five years from the date of publication in the Luxembourg Official Gazette (*Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*) of the incorporation deed of the Company, to increase from time to time the subscribed capital within the limits of the authorised share capital. Such increased amount will be reserved for the issuance of Class A Shares and Class B Shares to the holders of convertible bonds of the Company in accordance with their terms and conditions.

5.4. Each time the Board of Directors shall act to render effective the increase of capital, as authorised, clause 5.1 above shall be amended so as to reflect the result of such action. The Board of Directors shall take or authorise any

person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment, including the recording of such increase and the consequential amendments of the Articles before a notary.

5.5. In connection with this authorisation to increase the capital and in compliance with article 32-3 (5) of the Law, the Board of Directors is authorised to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years.

5.6. Moreover, the Board of Directors is authorised to issue convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorised share capital. The Board of Directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue. A register of the registered convertible bonds will be held at the registered office of the Company.

Art. 6. Shares.

6.1. The Shares are and will remain in registered form.

6.2. A shareholders register of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of Shares held by him, the amounts paid in on each such Share, and the transfer of Shares and the dates of such transfers. Ownership of Shares will be established by the entry in the shareholders register of the Company.

6.3. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1. Subject to the provisions of this article 7, Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

7.2. Permitted transfers

The following transfers are permitted and not subject to any of the transfer restrictions set forth in this article 7:

- Any transfer of Class A Shares to a holder of Class B Shares.
- Any transfer of Class A Shares, by a holder of Class B Shares, to a holder of Class A Shares.
- Any transfer of Class B Shares to any other shareholder.

If the Shares of a specific class are transferred to a holder of Shares of a different class, the Board of Directors must convene the general meeting of the shareholder(s) of the Company in order to convert the transferred Shares into the class of the Shares held by the transferee and update the Articles.

7.3. Lock-up

Without prejudice to article 7.6, the holders of Class A Shares shall not transfer any of their Shares to another holder of Class A Shares or to third parties prior to 9 July 2012.

7.4. Approval by the Board of Directors

In the event that, after expiration of the period set out in article 7.3. above:

- a third party (the Candidate-Purchaser) offers to a holder of Class A Shares to acquire all or part of its Shares in the Company (the Transfer); and

- such holder of Class A Shares wishes to accept such offer (the Transferor);

the Transferor shall notify, in any case prior to any binding agreement between the Transferor and the Candidate-Purchaser, to the Board of Directors of all the relevant terms and conditions of the third party's offer (the Transfer Notice) including: the name and address or, in the case of a legal entity, the corporate name and registered office of the Candidate-Purchaser; and the number of Shares it wishes to Transfer.

The Board of Directors has 3 (three) months from the day of the Transfer Notice to approve the Transfer, subject to the requirements of article 11.9.

In the event that the Transfer is not approved and the right of first refusal set out in article 7.5 is not exercised, the denial of the approval shall be effective only if coupled with an indication by the Board of Directors of a third party or a shareholder of the Company willing to acquire the Shares mentioned in the Transfer Notice on the same terms and conditions.

7.5. Right of first refusal

7.5.1. Without prejudice to articles 7.3 and 7.6, if as a result of a bona fide offer made by (i) a third party or (ii) a holder of Class A Shares (the Candidate-Purchaser) to any of the shareholders (the Transferor), the Transferor wishes to Transfer all or part of its Shares to the Candidate-Purchaser, it shall notify, in any case prior to any binding agreement between the Transferor and the Candidate-Purchaser, the other shareholders (the Other Shareholders) and the Board of Directors in accordance with article 7.4.

7.5.2. The Other Shareholders shall have a right of first refusal to purchase the offered Shares. This right of first refusal shall apply in priority in favour of the holders of Class B Shares and then, assuming the holders of Class B Shares did not

exercise their right for all of the offered Shares, pro rata to the holders of Class A Shares' respective participation in the Company's share capital.

7.5.3. The Other Shareholders shall each have the right to exercise their right of first refusal by providing notice thereof to the Board of Directors and to the Transferor within 20 (twenty) business days following receipt of the Transfer Notice. The Board of Directors shall then inform the Other Shareholders if the number of Shares for which the rights of first refusal have been exercised exceeds, equals or is lower than the number of offered Shares (the Second Transfer Notice). The Other Shareholders which have not sent their notice within this 20-business day period shall be deemed to have elected not to exercise their right of first refusal.

7.5.4. If the aggregate number of Shares for which the Other Shareholders have exercised their right of first refusal is lower than the number of offered Shares, the Other Shareholders (other than those who have not exercised their right of first refusal) shall have 5 (five) business days from the Second Transfer Notice (the Second Period) to inform the Board of Directors and the Transferor of how many of the Shares, that have not been purchased as a result of the Second Transfer Notice, they wish to purchase (the Third Transfer Notice).

7.5.5. The Board of Directors shall inform the Transferor and the Other Shareholders if the number of Shares for which the rights of first refusal have been exercised as a result of the Second Transfer Notice and the Third Transfer Notice exceeds, equals or is lower than the number of offered Shares, within 5 (five) business days after the expiry of the Second Period (the Last Notice).

7.5.6. If this number exceeds the number of offered Shares, the offered Shares will be allocated in priority to the holders of Class B Shares and then, assuming the holders of Class B Shares did not exercise their right for all of the offered Shares, to the holders of Class A Shares in the proportion to be jointly agreed by them within 5 (five) business days from receipt of the Last Notice or, failing agreement, in proportion to the number of Shares they each own.

7.5.7. If this number is lower than the number of the offered Shares, the right of first refusal of all the Other Shareholders shall be deemed not to have been exercised and the Transferor shall have the right to Transfer all the offered Shares to the Candidate-Purchaser in accordance with the terms and conditions set out in the Transfer Notice, provided that this Transfer must be executed within 20 (twenty) business days following receipt of the Last Notice.

7.6. Drag Along Right

7.6.1 If, notwithstanding articles 7.3 and 7.5 above:

- a Candidate-Purchaser offers to acquire Shares, representing 100% of the then outstanding share capital of the Company; and
 - a holder of Class B Shares wishes to accept such offer;
- such holder of Class B Shares may cause the holders of Class A Shares to also Transfer all their Shares to the Candidate-Purchaser at the same terms and conditions.

7.6.2. The notification of the offer by such holder of Class B Shares to the holders of Class A Shares shall be made in accordance with article 7.4, and shall specify the holder of Class B Shares' intention to exercise its drag along right under article 7.6.1.

7.7. Tag Along Right

7.7.1 If as a result of a bona fide offer made by a Candidate-Purchaser to any shareholder, such shareholder would Transfer all or part of its Shares to such Candidate-Purchaser, the Other Shareholders shall have the right to sell an equivalent proportion of their Shares to the Candidate-Purchaser.

7.7.2. However, if as a result of a bona fide offer made by a Candidate-Purchaser, the holders of Class A Shares would (i) after such Transfer hold less than 51% of the then outstanding Company's share capital or (ii) Transfer one or more Class A Shares to a competitor (i.e. a person or entity carrying out the same activity or business as any entity of the Rhiag group of companies), the holders of Class B Shares shall have the option to sell to the Candidate-Purchaser either an equivalent proportion of their Class B Shares or all their Class B Shares (at their entire discretion) under the same terms and conditions.

7.7.3. The Transferor shall notify the offer to the Other Shareholders and the Board of Directors in accordance with article 7.4.

7.7.4. The Other Shareholders shall be entitled to exercise their tag along right as set out in this article 7.7 in accordance with articles 7.5.2 and 7.5.3.

Art. 8. Meetings of the shareholder(s) of the Company.

8.1. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.2. The annual general meeting of the shareholder(s) of the Company shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of such meeting, on the third Wednesday of June at 3.00 p.m. of each year. If such day is not a business day, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

8.3. The annual general meeting of the shareholder(s) of the Company may be held abroad, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, if exceptional circumstances so requires.

8.4. Other general meetings of the shareholder(s) of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 9. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.

9.1. The notice periods and quorum required by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of the shareholder(s) of the Company, unless otherwise provided herein.

9.2. A general meeting of the shareholder(s) of the Company shall not validly deliberate unless at least one holder of Class A Shares and one holder of Class B Shares are present or represented.

9.3. Each Share is entitled to one vote.

9.4. Except as otherwise required by the Law or by these Articles (including article 9.6. below), resolutions at a general meeting of the shareholder(s) of the Company duly convened will be passed by a simple majority of the votes present or represented at the meeting.

9.5. An extraordinary general meeting of the shareholder(s) of the Company convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

9.6. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, (the Mémorial), and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

9.7. Resolutions of a general meeting of the shareholder(s) of the Company relating to the following items, will be passed by the majority of the votes, as well as the approval of a holder of Class B Shares:

- a distribution of dividends;
- a share capital increase or decrease;
- an amendment to any provisions of the Articles;
- a merger or a de-merger; and
- the dissolution or winding-up of the Company.

9.8. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and convertible bondholders.

9.9. A shareholder may act at any general meeting of the shareholder(s) of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

9.10. Any shareholder may participate in a general meeting of the shareholder(s) of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

9.11. If all the shareholders of the Company are present or represented at a general meeting of the shareholder(s) of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 10. Management.

10.1. The Company shall be managed by the Board of Directors which shall at all times consist of 4 (four) directors and be composed as follows:

- The holders of Class A Shares shall present a list of at least 2 (two) candidates and 1 (one) director shall be elected among this list (the Class A Director); and
- The holders of Class B Shares shall present a list of at least 6 (six) candidates and 3 (three) directors shall be elected among this list (the Class B Directors).

The candidates proposed by the respective shareholders shall be appointed or dismissed by a resolution of the general meeting of the shareholder(s) of the Company adopted by (i) the majority of the votes cast and (ii) the majority of the votes cast by the shareholders of the class of Shares who/which are entitled to propose the director concerned, which shall also set the remuneration of the directors and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time. However the new director must be chosen among candidates proposed by the shareholders having proposed the previous director.

10.2. Members of the Board of Directors need not be shareholders of the Company. Any director shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

Whenever a legal entity is appointed as a director of the Company (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative to perform such director's mandate in its name and on its behalf (the Representative). The

Representative is subject to the same conditions and obligations, and incurs the same liability, as if he was performing such director's mandate in his own name, without prejudice to the joint liability of the Legal Entity. The Legal Entity may only revoke the Representative provided that it simultaneously appoints a new Representative.

10.3. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote and in accordance with the rules laid down in article 10.1, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholder(s) of the Company.

Art. 11. Meetings of the Board of Directors.

11.1. The Board of Directors must appoint a chairman (the Chairman), who shall be elected among the Class B Directors and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and the minutes of the general meetings of the shareholder(s) of the Company. The Chairman shall not have a casting vote.

11.2. The Board of Directors shall meet upon call by the Chairman on his initiative or at the request of any director, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg. The Board of Directors shall meet as necessary to discharge its duties but in any case not less than four times per year on a quarterly basis.

11.3. Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board of Directors.

11.4. No such written notice is required if all the members of the Board of Directors are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the Board of Directors. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

11.5. Any member of the Board of Directors may act at any meeting of the Board of Directors by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director as his or her proxy.

11.6. Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.7. The Board of Directors can deliberate and/or act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. Without prejudice to article 11.9, decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

11.8. Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

11.9. Notwithstanding the provisions of article 11.7, decisions relating to the following items shall require the majority of the votes present or represented at the relevant meeting, as well as the approval of the Class A Director:

- the acquisition, holding, management or sale of any of the shares held by the company in LANCHESTER S.A. unless as permitted or provided under, or imposed by the shareholders' agreement entered into at the level of LANCHESTER S.A.; and
- any decisions to be taken pursuant to articles 5.3, 5.5 or 5.6 above.

Art. 12. Minutes of meetings of the Board of Directors.

12.1. The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors who presided at such meeting or by any two directors of the Company (including at least one Class B Director).

12.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any director of the Company.

Art. 13. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law, or by the Articles to the general meeting of shareholder(s) of the Company fall within the competence of the Board of Directors.

Art. 14. Delegation of powers. The Board of Directors is authorised to appoint a person, whether a director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholder(s) of the Company, for the purposes of performing specific tasks.

Art. 15. Binding signatures.

15.1. The Company shall be bound in all matters towards third parties by the joint signatures of three directors which shall include the signatures of at least two Class B Directors, or the joint signatures or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 14 of these Articles.

15.2. Insofar as daily management is concerned, the Company shall be legally bound towards third parties by the joint signatures of three directors which shall include the signatures of at least two Class B Directors.

Art. 16. Statutory auditor.

16.1. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

16.2. The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of the shareholder(s) of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of the shareholder(s) of the Company with or without cause.

Art. 17. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. Allocation of profits.

18.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Company Law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

18.2. The general meeting of the shareholder(s) of the Company shall determine, subject to the approval of the holders of Class B Shares, how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

18.3. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board of Directors and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors (with the approval of at least one Class B Director). The Board of Directors may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 19. Dissolution and liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles. In the event the Company is dissolved, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholder(s) of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of the shareholder(s) of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 20. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

(1) The first financial year of the Company shall begin on the date of the present deed and shall end on 31 December 2007.

(2) The first annual general meeting of the Shareholders shall be held in the year 2008, in particular to approve the accounts of the first financial year.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the Shareholders have declared to subscribe the Shares and pay them up as follows:

Name of the Shareholder	Number and class of Shares	Payment EUR
APEF 5 - IZAR CI L.P.	20,640 Class A Shares 22,339 Class B Shares	85,958.-
APEF 5 - JABBAH CI L.P.	13,072 Class A Shares 14,149 Class B Shares	54,442.-
APEF 5 - KUMA CI L.P.	12,040 Class A Shares 13,031 Class B Shares	50,142.-
APEF 5 - PULSAR CI L.P.	3,440 Class A Shares 3,803 Class B Shares	14,486.-
APEF 5 - PIXYS US L.P.	20,869 Class A Shares 22,587 Class B Shares	86,912.-
APEF 5 - SYMA US L.P.	15,939 Class A Shares 17,251 Class B Shares	66,380.-
ZEBRA S.C.	590 Class B Shares	1,180.-
AlpInvest PARTNERS CS INVESTMENTS 2006 C.V.	31,250 Class B Shares	62,500.-
Mr. Luca Tazzioli	87,338 Class A Shares	174,676.-
Mr. Radek Prusa	84,840 Class A Shares	169,680.-
Mr. Claudio Greco	74,840 Class A Shares	149,680.-

Mr. Cesare Pastore	122,840 Class A Shares	245,680.-
Mr. Gianantonio Bissaro	144,142 Class A Shares	288,284.-
Total:	725,000 Shares	1,450,000.-

All the Class A Shares and Class B Shares have been fully paid up by contributions in cash in an aggregate amount of one million four hundred fifty thousand Euro (EUR 1,450,000.-) so that the share capital of the Company is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

Statement

The undersigned notary declares that he has verified the conditions laid down in article 26 of the Law. He confirms that these conditions have been fulfilled and he further confirms that the Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

Estimation of formation expenses

The amount of the expenses, costs, fees or charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of its incorporation amounts approximately to nineteen thousand euro.

General Meeting of Shareholders

The Shareholders, representing the entire subscribed capital, proceeded to the holding of a general meeting immediately after the incorporation of the Company.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, the Shareholders passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The Shareholders resolve to appoint with immediate effect the following persons as members of the board of directors of the Company for a term which will expire after the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2012:

- Mr Gianantonio Bissaro, residing in Via Francesco Sforza 48, 20122 Milano, Italy, as Class A Director;
- VALON S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 63.143, as Class B Director;
- LANNAGE S.A., a public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 63.130, as Class B Director and;
- Mr Thomas Mulliez, residing in 13, rue Ledion, 75014 Paris, France, as Class B Director.

2. The Shareholders resolve to appoint with immediate effect AUDIT TRUST S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 63.115, as statutory auditor (commissaire aux comptes) of the Company for a term which will expire after the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2012.

3. The Shareholders resolve to set the registered office of the Company at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

In witness whereof we, the undersigned notary, have set our hand and seal on the day and year first hereabove written.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present Articles are worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le neuf juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, au Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. APEF 5 - IZAR CI L.P., un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculé sous le numéro LP 722 (Commission financière de Jersey), représenté par son general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, lui-même représenté par son general partner APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

2. APEF 5 - JABBAH CI L.P., un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculé sous le numéro LP 721 (Commission financière de Jersey),

représenté par son general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, lui-même représenté par son general partner APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

3. APEF 5 - KUMA CI L.P., un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculé sous le numéro LP 723 (Commission financière de Jersey), représenté par son general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, lui-même représenté par son general partner APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

4. APEF 5 - PULSAR CI L.P., un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculé sous le numéro LP 724 (Commission financière de Jersey), représenté par son general partner APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD, ayant son siège social au 22, Grenville Street, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

5. APEF 5 - PIXYS US L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculé sous le numéro 4096687 (Etat du Delaware), représenté par son general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, lui-même représenté par son general partner APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

6. APEF 5 - SYMA US L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware, ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculé sous le numéro 4092310 (Etat du Delaware), représenté par son general partner ALPHA GENERAL PARTNER 5 LP, un limited partnership régi par le droit de Jersey, ayant son siège social au PO BOX 87, 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, lui-même représenté par son general partner APEF MANAGEMENT COMPANY 5 LTD ayant son siège social au 22, Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands,

7. ZEBRA S.C., une société d'investissement ayant son siège social au 40, rue Desaix, 78800 Houilles, France, immatriculée au Registre de Commerce de Versailles sous le numéro 489 400 150 RCS Versailles,

8. AlInvest PARTNERS CS INVESTMENTS 2006 C.V., un commanditaire vennootschap régi par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au 118, Jachthavenweg, 1081 KJ Amsterdam, Pays-Bas, représenté par son general partner AlInvest PARTNERS 2006 B.V.,

9. Monsieur Luca Tazzioli, résidant au Via San Tomaso 23, Bergamo, Italie,

10. Monsieur Radek Prusa, résidant au Voskovcova 1075/41, Prague, République Tchèque,

11. Monsieur Claudio Greco, résidant au via Capponi 5, Milan, Italie,

12. Monsieur Cesare Pastore, résidant au Via Montenero 4, Galliate (No), Italie,

13. Monsieur Gianantonio Bissaro, résidant au Via Francesco Sforza 48, Milan, Italie,

tous ici représentés par Monsieur Nicolas Dumont, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Les parties comparantes mentionnées ci-dessus seront désignées individuellement comme l'Actionnaire et ensemble comme les Actionnaires.

Les procurations des Actionnaires, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des Actionnaires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps que celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Les Actionnaires, en la qualité en vertu de laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Forme et dénomination.

1.1. Il existe une société anonyme de droit luxembourgeois, sous la dénomination de WASABY S.A. (la Société) qui sera régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la ville par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration).

2.2. Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Si des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société de droit luxembourgeois nonobstant le transfert provisoire de son siège social.

Art. 3. Durée de la Société.

- 3.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 3.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale des actionnaire(s) de la Société prise de la manière requise pour la modification des Statuts.
- 3.3. La mort ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 4. Objet social.

- 4.1. La Société a pour objet la prise de participations, la détention et la gestion de participations dans LANCHESTER S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, à L-1145 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.746.
- 4.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de titres et d'obligations, y compris d'obligations convertibles. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de titres de dette, à ses filiales, sociétés liées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés liées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, hypothéquer, céder, grever de charges tout ou partie de ses actifs.

Art. 5. Capital social.

- 5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million quatre cent cinquante mille d'euros (EUR 1.450.000,-) représenté par sept cent vingt-cinq mille (725.000) actions ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune (les Actions), divisées en six cent mille (600.000) Actions de Catégorie A, et cent vingt-cinq mille (125.000) Actions de Catégorie B, entièrement libérées.
- 5.2. Le capital autorisé de la Société est fixé à vingt millions d'euros (EUR 20.000.000,-). Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société adoptée comme en matière de modification des Statuts.
- 5.3. Le Conseil d'Administration est habilité, durant une période de cinq ans à compter de la date de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de l'acte de constitution de la Société, à augmenter, à tout moment, le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé. Une telle autorisation sera réservée à l'émission d'Actions de Catégorie A ou d'Actions de Catégorie B aux détenteurs d'obligations convertibles de la Société, conformément à leurs conditions d'émission respectives.
- 5.4. Chaque fois que le Conseil d'Administration prend des mesures visant à faire produire ses effets à une augmentation de capital, telle qu'autorisée, l'article 5.1 ci-dessus sera modifié pour refléter le résultat de cette augmentation de capital. Le Conseil d'Administration prendra, ou mandatera une personne afin que celle-ci prenne les mesures requises pour obtenir la signature et la publication de cette modification y compris l'enregistrement d'une telle augmentation et les modifications y relatives des Statuts devant notaire.
- 5.5. Dans le cadre de cette autorisation d'augmenter le capital et conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi, le Conseil d'Administration est autorisé à renoncer à ou à limiter tous droits de souscription préférentiels des actionnaires existants pendant la même période de cinq ans.
- 5.6. En outre, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des obligations convertibles sous forme d'obligations au porteur ou nominatives, quelle que soit leur valeur nominale et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans les limites du capital autorisé. Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions relatives à une telle émission. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Art. 6. Actions.

- 6.1. Les Actions sont et resteront nominatives.
- 6.2. Un registre des actionnaires de la Société sera tenu au siège social de la Société et pourra être examiné par chaque actionnaire. Le registre contiendra le nom de chaque actionnaire, son lieu de résidence ou domicile élu, le nombre d'Actions détenu par lui, les paiements effectués pour chaque Action, tous transferts d'Actions et les dates respectives de ces transferts. La propriété des Actions sera établie par une inscription dans le registre des actionnaires de la Société.
- 6.3. La Société peut acquérir ses propres Actions conformément aux conditions et limites prévues par la Loi.

Art. 7. Transfert des Actions.

- 7.1. Sous réserve des dispositions du présent article 7, le transfert d'Actions s'effectue par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des actionnaires de la Société et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne les représentant au moyen de procurations valables. La Société peut accepter comme preuve du transfert tout document qu'elle jugera approprié.
- 7.2. Transferts autorisés
Les transferts suivants sont permis et ne sont soumis à aucune des restrictions en matière de transferts prévues par le présent article 7:

- tout transfert d'Actions de Catégorie A à un détenteur d'Actions de Catégorie B.
- tout transfert d'Actions de Catégorie A par un détenteur d'Actions de Catégorie B à un détenteur d'Actions de Catégorie A.
- tout transfert d'Actions de Catégorie B à un autre actionnaire.

Si des Actions d'une catégorie sont transférées à un détenteur d'Actions d'une catégorie différente, le Conseil d'Administration devra convoquer l'assemblée générale des actionnaires de la Société pour convertir les Actions transférées dans la catégorie des Actions détenues pas le cessionnaire et mettre à jour les Statuts.

7.3. Lock-up

Sous réserve des dispositions de l'article 7.6, les détenteurs d'Actions de Catégorie A ne pourront céder aucune de leurs Actions à un autre détenteur d'Actions de Catégorie A ou à un tiers avant le 9 juillet 2012.

7.4. Approbation par le Conseil d'Administration

Dans le cas où, après l'expiration de la période indiquée à l'article 7.3 ci-dessus:

- un tiers (le Candidat Acheteur) offre à un détenteur d'Actions de Catégorie A d'acquérir tout ou partie de ses Actions dans la société (le Transfert); et
- ce détenteur d'Actions de Catégorie A désire accepter cette offre (le Cédant);

le Cédant devra notifier, avant tout accord liant le Cédant et le Candidat Acheteur, au Conseil d'Administration tous les termes et conditions pertinents de l'offre du tiers (la Notification), dont: le nom et l'adresse ou dans le cas d'une personne morale, le nom et le siège social du Candidat Acheteur, et le nombre d'Actions qu'il désire céder.

Le Conseil d'Administration dispose de 3 (trois) mois à partir du jour de la Notification pour approuver le Transfert, sous réserve des dispositions de l'article 11.9.

Dans le cas où le Transfert n'est pas approuvé et où le droit de premier refus prévu par l'article 7.5 n'est pas exercé, le refus d'approbation sera effectif uniquement s'il est accompagné d'une indication, par le Conseil d'Administration, d'un tiers ou d'un autre actionnaire acceptant d'acquérir les Actions mentionnées dans la Notification aux mêmes termes et conditions.

7.5. Droit de premier refus

7.5.1. Sous réserve des dispositions des articles 7.3 et 7.6, si suite à une offre de bonne foi faite par (i) un tiers ou (ii) un détenteur d'Actions de Catégorie A (le Candidat Acheteur) à tout autre actionnaire (le Cédant), le Cédant désire céder tout ou partie de ses Actions au Candidat Acheteur, il devra le notifier, avant tout accord liant le Cédant et le Candidat Acheteur, aux autres actionnaires (les Autres Actionnaires) et au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 7.4.

7.5.2. Les Autres Actionnaires disposeront d'un droit de premier refus pour acheter les Actions proposées. Ce droit de premier refus s'appliquera en priorité aux détenteurs d'Actions de Catégorie B et ensuite, si les détenteurs d'Actions de Catégorie B n'ont pas exercé leur droit pour toutes les Actions proposées, aux détenteurs d'Actions de Catégorie A au prorata de leurs participations respectives dans le capital social de la Société.

7.5.3. Les Autres Actionnaires auront chacun le droit d'exercer leur droit de premier refus moyennant notification au Conseil d'Administration et au Cédant dans les 20 (vingt) jours ouvrables suivant la réception de la Notification. Le Conseil d'Administration informera ensuite les Autres Actionnaires de ce que le nombre d'Actions pour lesquelles les droits de premier refus ont été exercés excède, égale ou est inférieur au nombre d'Actions proposées (la Deuxième Notification). Les Autres Actionnaires qui n'ont pas procédé à une notification dans les 20 jours ouvrables seront réputés ne pas avoir exercé leur droit de premier refus.

7.5.4. Si le nombre total d'Actions pour lesquelles les Autres Actionnaires ont exercé leur droit de premier refus est inférieur au nombre d'Actions proposées, les Autres Actionnaires (exceptés ceux n'ayant pas exercé leur droit de premier refus) disposeront de 5 (cinq) jours ouvrables à partir de la Deuxième Notification (la Seconde Période) pour informer le Conseil d'Administration et le Cédant du nombre d'Actions, n'ayant pas été acquises suite à la Deuxième Notification, qu'ils désirent acquérir (la Troisième Notification).

7.5.5. Le Conseil d'Administration informera le Cédant et les Autres Actionnaires de ce que le nombre d'Actions pour lesquelles les droits de premier refus ont été exercés suite aux Deuxième et Troisième Notifications excède, égale ou est inférieur au nombre d'Actions proposées, dans les 5 (cinq) jours ouvrables suivant la fin de la Seconde Période (la Dernière Notification).

7.5.6. Si ce nombre excède le nombre d'Actions proposées, les Actions proposées seront allouées en priorité aux détenteurs d'Actions de Catégorie B et ensuite, si les détenteurs d'Actions de Catégorie B n'ont pas exercé leur droit pour toutes les Actions proposées, aux détenteurs d'Actions de Catégorie A, dans la proportion décidée conjointement par ces derniers dans les 5 (cinq) jours ouvrables suivant la réception de la Dernière Notification ou, à défaut d'accord, au prorata de leurs participations respectives dans le capital social de la Société.

7.5.7. Si ce nombre est inférieur au nombre d'Actions proposées, le droit de premier refus de tous les Autres Actionnaires sera réputé ne pas avoir été exercé et le Cédant aura le droit de transférer toutes les Actions proposées au Candidat Acheteur, selon les termes et conditions indiqués dans la Notification, à condition que ce Transfert soit exécuté dans les 20 (vingt) jours ouvrables suivant la réception de la Dernière Notification.

7.6. Droit de suite

7.6.1. Nonobstant les dispositions des articles 7.3 et 7.5, si:

- un Candidat Acheteur offre d'acquérir des Actions représentant 100% du capital social de la Société; et
- un détenteur d'Actions de Catégorie B désire accepter cette offre;

ce détenteur d'Actions de Catégorie B peut obliger les détenteurs d'Actions de Catégorie A à céder également toutes leurs Actions au Candidat Acheteur aux mêmes termes et conditions.

7.6.2. La notification de l'offre par ce détenteur d'Actions de Catégorie B aux détenteurs d'Actions de Catégorie A sera faite conformément aux dispositions de l'article 7.4, et devra spécifier la volonté du détenteur d'Actions de Catégorie B d'exercer son droit de suite en vertu de l'article 7.6.1.

7.7 Droit de co-cession

7.7.1 Si, suite à une offre de bonne foi faite par un Candidat Acheteur à un actionnaire, cet actionnaire désire Transférer tout ou partie de ses Actions à ce Candidat Acheteur, les Autres Actionnaires auront le droit de céder une proportion équivalente de leurs Actions au Candidat Acheteur.

7.7.2 Cependant, si suite à une offre faite par un Candidat Acheteur, les détenteurs d'Actions de Catégorie A désirent Transférer (i) plus de 49% du capital social de la Société ou (ii) une ou plusieurs Actions de Catégorie A à un concurrent (i.e. une personne physique ou morale ayant la même activité qu'une entité du groupe de sociétés Rhiag), les détenteurs d'Actions de Catégorie B auront le choix de céder au Candidat Acheteur soit une proportion équivalente de leurs Actions de Catégorie B ou toutes leurs Actions de Catégorie B (à leur entière discrétion) aux mêmes termes et conditions.

7.7.3 Le Cédant devra notifier l'offre aux Autres Actionnaires et au Conseil d'Administration conformément à l'article 7.4.

7.7.4 Les Autres Actionnaires auront le droit d'exercer leurs droits de co-cession selon les termes de cet article 7.7 conformément aux articles 7.5.2 et 7.5.3.

Art. 8. Assemblées des actionnaires de la Société.

8.1. En cas de pluralité d'actionnaires, toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

8.2. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se réunit, conformément à la Loi, au siège social de la Société à Luxembourg à l'adresse de son siège social ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social spécifié dans la convocation de l'assemblée, le troisième mercredi du mois de juin à 15 heures de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée générale annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

8.3. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le Conseil d'Administration, à son entière discrétion, estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

8.4. D'autres assemblées générales des actionnaires de la Société peuvent se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Art. 9. Convocation, quorum, procurations, avis de convocation.

9.1. Les conditions posées par la loi en matière de délai de convocation et de quorum régiront les convocations et la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf disposition contraire des Statuts.

9.2. Une assemblée générale des actionnaires de la Société ne pourra valablement délibérer que si au moins un détenteur d'Actions de Catégorie A et un détenteur d'Actions de Catégorie B sont présents ou représentés.

9.3. Chaque Action donne droit à une voix.

9.4. A moins que la Loi ou les Statuts (y compris l'article 9.6. ci-dessous) n'en disposent autrement, les résolutions des assemblées générales des actionnaires de la Société dûment convoquées seront valablement prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées.

9.5. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société convoquée en vue de la modification des Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les propositions de modification des Statuts.

9.6. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée est convoquée, de la manière prévue par les Statuts, par des avis publiés deux fois dans le Mémorial et dans deux journaux luxembourgeois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée. L'avis de convocation reprend l'ordre du jour et indique la date et l'issue de l'assemblée précédente. La seconde assemblée pourra valablement délibérer quel que soit le capital représenté. Au cours de chaque assemblée, les résolutions ne peuvent être prises que par une majorité représentant les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

9.7. Les résolutions d'une assemblée générale des actionnaires de la Société portant sur les matières suivantes devront être approuvées à la majorité des voix ainsi que par un détenteur d'Actions de Catégorie B (ou son mandataire):

- une distribution de dividendes;
- une augmentation ou réduction de capital;
- une modification des Statuts;

- une fusion ou une scission; et
- la dissolution ou liquidation de la Société.

9.8. La nationalité de la Société peut être modifiée et l'engagement de ses actionnaires augmenté uniquement avec l'accord unanime des actionnaires et détenteurs d'obligations convertibles de la Société.

9.9. Tout actionnaire pourra se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit, que ce soit par remise d'une procuration originale ou par télécopie, câble, télégramme ou télex.

9.10. Tout actionnaire peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Une telle participation sera assimilée à une présence physique.

9.11. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires de la Société et considèrent avoir été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 10. Gestion.

10.1. La Société est gérée par le Conseil d'Administration qui sera composé d'au moins 4 (quatre) membres, désignés de la manière suivante:

- Les détenteurs d'Actions de Catégorie A présenteront une liste d'au moins 2 (deux) candidats et 1 (un) administrateur sera désigné au sein de cette liste (l'Administrateur A); et
- Les détenteurs d'Actions de Catégorie B présenteront une liste d'au moins 6 (six) candidats et 3 (trois) administrateurs seront désignés au sein de cette liste (les Administrateurs B).

Les candidats proposés par les actionnaires respectifs seront nommés ou révoqués par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société adoptée à (i) la majorité des voix exprimées et à (ii) la majorité des voix exprimées par les actionnaires de la Catégorie d'Actions qui est autorisée à proposer l'administrateur concerné. Cette résolution devra aussi déterminer la rémunération des administrateurs et la durée de leur mandat. Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé, à tout moment. Cependant, le nouvel administrateur devra être choisi parmi les candidats proposés par les actionnaires ayant proposé l'administrateur précédent.

10.2. Les membres du Conseil d'Administration ne doivent pas être actionnaires de la Société. Les administrateurs seront nommés pour un mandat de six ans maximum et seront rééligibles.

Si une personne morale est nommée administrateur de la Société (la Personne Morale), la Personne Morale est tenue de nommer un représentant permanent en vue d'exercer son mandat d'administrateur en son nom et pour son propre compte (le Représentant). Le Représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait en son nom propre et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. La Personne Morale ne peut révoquer le Représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

10.3. En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite au décès, à la démission ou autrement de celui-ci, les administrateurs restants peuvent élire à la majorité et en accord avec les dispositions de l'article 10.1, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

Art. 11. Réunions du Conseil d'Administration.

11.1. Le Conseil d'Administration doit nommer parmi les Administrateurs B un président (le Président) et peut nommer un secrétaire, administrateur ou non, responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires de la Société. Le Président n'aura pas de voie prépondérante.

11.2. Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président de sa propre initiative ou à la demande de tout autre administrateur, au lieu indiqué dans la lettre de convocation, qui sera, en principe, à Luxembourg. Le Conseil d'Administration se réunira autant qu'il est nécessaire pour remplir ses missions, mais au minimum quatre fois par an.

11.3. La lettre de convocation pour toute réunion du Conseil d'Administration est donnée à l'ensemble des administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera spécifiée brièvement dans la lettre de convocation de la réunion du Conseil d'Administration.

11.4. Une lettre de convocation n'est pas requise si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés au cours de la réunion et s'ils déclarent avoir été valablement informés et avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Moyennant l'accord unanime des administrateurs, il peut être renoncé à la procédure de convocation par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une période et à un endroit approuvés par une résolution du Conseil d'Administration précédemment adoptée.

11.5. Tout administrateur ne pouvant assister à une réunion du Conseil d'Administration peut mandater un autre administrateur par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex.

11.6. Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Une telle participation sera assimilée à une présence physique.

11.7. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et/ou agir valablement que si au moins la moitié des administrateurs de la Société sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Sous réserve des dispositions de l'article 11.9, les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion.

11.8. Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises lors d'une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, téléfax ou télex.

11.9. Nonobstant les dispositions de l'article 11.7, les décisions relatives aux matières suivantes nécessitent l'approbation de la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion, ainsi que l'approbation de l'Administrateur A:

- l'acquisition, détention, gestion ou vente de toute action détenue par la Société dans LANCHESTER S.A., à moins que celle-ci soit permise, prévue par ou imposée par le pacte d'actionnaires signé au niveau de LANCHESTER S.A.; et
- toute décision à prendre conformément aux articles 5.3, 5.5 ou 5.6 ci-dessus.

Art. 12. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

12.1. Les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président ou par deux administrateurs de la Société (dont au moins un Administrateur B).

12.2. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à être produits ou ailleurs sont signés par le secrétaire (s'il en existe) ou par un administrateur de la Société.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges afin d'accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires de la Société sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 14. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration est autorisé à nommer des fondés de pouvoir de la Société, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 15. Représentation.

15.1. La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, dans tous les actes par la signature conjointe de trois administrateurs de la Société comprenant dans tous les cas au moins celles de deux Administrateurs B, ou la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à laquelle un pouvoir de signature a été donné conformément à l'article 14 des Statuts.

15.2. Dans le cadre de la gestion journalière, la Société est valablement engagée envers les tiers par la signature conjointe de trois administrateurs de la Société comprenant dans tous les cas au moins celles de deux Administrateurs B.

Art. 16. Commissaire.

16.1. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Les commissaires sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans et seront rééligibles.

16.2. Les commissaires sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) commissaire(s) en fonction peuvent être révoqués à tout moment et de manière discrétionnaire par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Art. 17. Exercice social. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 18. Affectation des bénéfices.

18.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre conformément à l'article 5 ci-dessus.

18.2. Après le prélèvement affecté à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera souverainement, sous réserve de l'approbation des détenteurs d'Actions de Catégorie B, de l'affectation du solde restant du bénéfice net qui sera disponible afin d'être distribué. L'assemblée peut notamment, de manière discrétionnaire, décider de procéder à la distribution de dividendes.

18.3. Les dividendes sont payés en euros ou dans toute autre devise déterminée par le Conseil d'Administration et sont payés aux lieux et dates déterminés par le Conseil d'Administration (sous réserve de l'approbation d'un Administrateur B). Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 19. Dissolution et Liquidation. La Société peut être en tout temps dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personne physique ou morale) nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui aura décidé de dissoudre la Société, et qui déterminera, le cas échéant, les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

(1) Le premier exercice social de la Société commencera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2007.

(2) La première assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra en 2008, afin notamment d'approuver les comptes du premier exercice social.

Souscription et paiement

Les Statuts ainsi établis, les Actionnaires ont déclaré souscrire les Actions et les libérer comme suit:

Nom de l'Actionnaire	Nombre et Catégorie d'Actions	Libération EUR
APEF 5 - IZAR CI L.P.	20.640 Actions de Catégorie A	85.958,-
	22.339 Actions de Catégorie B	
APEF 5 - JABBAH CI L.P.	13.072 Actions de Catégorie A	54.442,-
	14.149 Actions de Catégorie B	
APEF 5 - KUMA CI L.P.	12.040 Actions de Catégorie A	50.142,-
	13.031 Actions de Catégorie B	
APEF 5 - PULSAR CI L.P.	3.440 Actions de Catégorie A	14.486,-
	3.803 Actions de Catégorie B	
APEF 5 -PIXYS US L.P.	20.869 Actions de Catégorie A	86.912,-
	22.587 Actions de Catégorie B	
APEF 5 - SYMA US L.P.	15.939 Actions de Catégorie A	66.380,-
	17.251 Actions de Catégorie B	
ZEBRA S.C.	590 Actions de Catégorie B	1.180,-
AlpInvest PARTNERS CS INVESTMENTS 2006 C.V.	31.250 Actions de Catégorie B	62.500,-
M. Luca Tazzioli	87.338 Actions de Catégorie A	174.676,-
M. Radek Prusa	84.840 Actions de Catégorie A	169.680,-
M. Claudio Greco	74.840 Actions de Catégorie A	149.680,-
M. Cesare Pastore	122.840 Actions de Catégorie A	245.680,-
M. Gianantonio Bissaro	144.142 Actions de Catégorie A	288.284,-
Total:	725.000 Actions	1.450.000,-

Toutes les Actions de Catégorie A et Actions de Catégorie B ont été entièrement libérées par apports en numéraire d'un total d'un million quatre cent cinquante mille euros (EUR 1.450.000,-), de sorte que le capital social de la Société est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant, qui constate expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi. Il confirme expressément l'accomplissement de ces conditions et il confirme en outre que les Statuts sont conformes aux prescriptions de l'article 27 de la Loi.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de dix-neuf mille euros.

Assemblée General des Actionnaires

Les Actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont réunis en assemblée générale immédiatement après la constitution de la Société.

Après avoir constaté que l'assemblée était régulièrement constituée, les Actionnaires ont adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Les Actionnaires décident de nommer avec effet immédiat les personnes suivantes comme membres du conseil d'administration de la Société pour un terme arrivant à échéance après l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société devant se tenir en 2012:

(a) Monsieur Gianantonio Bissaro, demeurant à Via Francesco Sforza 48, 20122 Milan, Italie, en tant qu'Administrateur A;

(b) VALON S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 63.143, en tant qu'Administrateur B;

(c) LANNAGE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 63.130, en tant qu'Administrateur B; et

(d) Monsieur Thomas Mulliez, demeurant au 13, rue Ledion, 75014 Paris, France, en tant qu'Administrateur B.

2. Les Actionnaires décident de nommer avec effet immédiat AUDIT TRUST S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 63.115, en tant que commissaire aux comptes de la Société pour un terme arrivant à échéance après l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société devant se tenir en 2012.

3. Les Actionnaires décident d'établir le siège social de la Société au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture, les personnes comparantes prémontrées ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: N. Dumont, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 juillet 2007, Relation: EAC/2007/8325. — Reçu 14.500 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 juillet 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007093527/239/869.

(070104780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

B&S Immobilière S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 6, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 101.356.

—
Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

Madame Sylvie Schiltz, demeurant à L-6730 Grevenmacher, 6, Grand-rue

ci-après qualifié le cédant, d'une part, et

Monsieur Marc Kemp, demeurant à L-3316 Bergem, 16, rue Basse

ci-après qualifié le cessionnaire, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit:

Art. 1^{er}. Le cédant cède au cessionnaire qui accepte quarante-neuf (49) parts sociales libérées à concurrence de 100% de la société à responsabilité limitée B&S IMMOBILIERE S.à r.l., siégeant à L-6730 Grevenmacher, 6, Grand-rue, société constituée le 14 juin 2004 suivant acte reçu de M^e Robert Schumann, notaire à Differdange publié au Mémorial C du 17 août 2004, numéro 843, et dont les statuts ont été modifiés pour la première fois suivant acte reçu par le notaire M^e Henri Hellinckx, en date du 16 février 2006, publié au Mémorial C du 10 juillet 2006, numéro 1328, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire M^e Paul Bettingen en date du 8 décembre 2006.

Art. 2. Le cessionnaire reconnaît avoir reçu les titres qui lui ont été cédés et le cédant déclare avoir touché le prix de 6.500,- € (six mille Euros et cinq cent Cents).

Art. 3. Le cessionnaire décharge formellement le cédant de tous versements qui doivent éventuellement encore être faits sur ces titres ainsi que toute autre obligation qui résulterait ou pourrait résulter pour le cédant de la propriété temporaire des dits titres.

Art. 4. La présente cession est régie par la loi luxembourgeoise et toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

Fait en quatre exemplaires à Grevenmacher, le 4 avril 2007.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Référence de publication: 2007093770/1404/32.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02337. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Matéris Holding Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 95.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

Référence de publication: 2007093529/1005/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01311. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Princess Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 62.055.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PRINCESS HOLDING SA

Signature

Référence de publication: 2007093535/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00805. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

I.C.S. Assurances et Finances, Integra Consultancy Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 59.616.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ICS ASSURANCES ET FINANCES, INTEGRA CONSULTANCY SERVICES SA

Signature

Référence de publication: 2007093537/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00798. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Financial Realizations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 13.525.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007093554/304/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2007, réf. LSO-CH00286. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Globus Real Estate Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 89.902.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour GLOBUS REAL ESTATE INVEST SA

Signature

Référence de publication: 2007093539/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00816. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Negelli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 89.848.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093550/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09948. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Siland Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 98.182.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093551/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09939. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Andimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 101.272.

Par courriers recommandés, les administrateurs Messieurs Jean Bernard Zeimet, Christian Bühlmann et la société @conseils S.à R.L. ont démissionné de leur mandat d'administrateur de la société ANDIMO SA, RCS Numéro B 101.272, avec siège social à L-2730 Luxembourg avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes de la société, la société READ S.à R.L. avec siège social L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter L-2730 Luxembourg, enregistrée sous le numéro RCS B 45.083 a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093740/1137/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2007, réf. LSO-CH00040. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Bergame Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 113.461.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093552/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09943. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Uranus Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 104.513.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093553/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09946. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Lufinimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 89.897.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007093555/304/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2007, réf. LSO-CH00310. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands XIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 71.112.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.
ProLogis DIRECTORSHIP Sarl
Gérant
P. Cassells
Gérant

Référence de publication: 2007093615/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10842. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Grevillea Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 74.698.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2007093556/304/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2007, réf. LSO-CH00314. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Profilo Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 96.330.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROFILO MANAGEMENT COMPANY S.A.
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007093561/526/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01213. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Diversified Securities Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 57.138.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIVERSIFIED SECURITIES FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007093562/526/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01211. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Moro 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 10.600,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 109.656.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093633/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11432. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

KB Lux Special Opportunities Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 64.347.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Signatures

Référence de publication: 2007093563/526/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01209. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Empe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Louis Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 48.260.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour EMPE SARL

Signature

Référence de publication: 2007093587/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00810. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

W.M.A., World Management Assistance Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 65.434.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour W.M.A. WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE SARL

Signature

Référence de publication: 2007093588/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00808. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Européenne de Participations Financières et Industrielles, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 56.469.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093596/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05457. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Labo Technical Equipment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 86.771.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LABO TECHNICAL EQUIPMENT SA

Signature

Référence de publication: 2007093590/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00815. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

C.O.F.I.C. (Commercial and Financial Company), Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 29.362.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour C.O.F.I.C. (COMMERCIAL AND FINANCIAL COMPANY) SA

Signature

Référence de publication: 2007093595/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00807. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

EUROPE Gestion Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2446 Howald, 49, Ceinture des Rosiers.

R.C.S. Luxembourg B 54.332.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093597/5593/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01958. - Reçu 101 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Tallis 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 107.907.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007093627/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2007, réf. LSO-CH00268. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

H51 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 125.659.

L'an deux mille sept, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme H51 S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg section B numéro 125.659, constituée suivant acte reçu le 28 février 2007, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 3.100 (trois mille cent) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 160.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 191.000,- par l'émission de 16.000 actions nouvelles ordinaires (de catégorie A) d'une valeur nominale de EUR 10,- chacune, avec paiement d'une prime d'émission globale de EUR 480.000,-, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente du 1^{er} paragraphe de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 160.000,- (cent soixante mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 191.000,- (cent quatre-vingt-onze mille Euros), par l'émission de 16.000 (seize mille) actions nouvelles ordinaires (de catégorie A) d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, ces actions nouvelles étant émises avec une prime d'émission globale de EUR 480.000,- (quatre cent quatre-vingt mille Euros).

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 16.000 (seize mille) actions nouvelles ordinaires (de catégorie A), l'actionnaire majoritaire:

la société de droit des Iles Vierges Britanniques BRIGHT GLOBAL S.A., ayant son siège social à Tortola, Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I (Iles Vierges Britanniques).

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite est intervenu l'actionnaire majoritaire prénommé, représenté par Monsieur Hubert Janssen, également prénommé, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire aux 16.000 (seize mille) actions nouvelles ordinaires (de catégorie A) et les libérer intégralement, ensemble avec la prime d'émission, dont question ci-dessus, en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 640.000,- (six cent quarante mille Euros), faisant pour le capital social le montant de EUR 160.000,- (cent soixante mille Euros) et pour la prime d'émission le montant de EUR 480.000,- (quatre cent quatre-vingt mille Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 191.000,- (cent quatre-vingt-onze mille Euros), représenté par 19.100 (dix-neuf mille cent) actions ordinaires (actions de catégorie A) de EUR 10,- (dix Euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Galiotto, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 Juillet 2007, LAC/2007/15729. — Reçu 6.400 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007095355/211/64.

(070106819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

ProLogis Netherlands XV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.732.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

ProLogis DIRECTORSHIP Sarl

Gérant

P. Cassells

Gérant

Référence de publication: 2007093617/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10839. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands XVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 71.110.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.
ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl
Gérant
P. Cassells
Gérant

Référence de publication: 2007093616/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10841. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands XIV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.731.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.
ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl
Gérant
P. Cassells
Gérant

Référence de publication: 2007093618/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10836. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands X S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 69.314.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.
ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl
Gérant
P. Cassells
Gérant

Référence de publication: 2007093623/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10828. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands VI S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 69.252.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.
ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl
Gérant
P. Cassells
Gérant

Référence de publication: 2007093624/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10832. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands VII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 69.253.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.
ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl
Gérant
P. Cassells
Gérant

Référence de publication: 2007093622/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10823. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Juwe Gare S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 38.693.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007093614/1276/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11965. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands IX S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 69.313.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.
ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl
Gérant
P. Cassells
Gérant

Référence de publication: 2007093621/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10826. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 69.312.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl

Gérant

P. Cassells

Gérant

Référence de publication: 2007093626/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10817. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Infinium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 111.260.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093610/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11698. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ProLogis Netherlands V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 69.251.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

ProLogis DIRECTORSHIP Sàrl

Gérant

P. Cassells

Gérant

Référence de publication: 2007093625/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10820. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ITV Investments in Valencia I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 59.200,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.522.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093637/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11442. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

ITV Investments in Valencia II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.825,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.511.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093638/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11444. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

PATRIZIA Real Estate 50 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.045.000,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.126.

Extrait de la résolution de l'associé unique de la société adoptée le 10 mai 2007

Il résulte de ladite résolution que:

La révocation avec effet au 10 mai 2007 de Monsieur Alexander Keller en tant que gérant de la Société a été décidé.

Luxembourg, le 19 juin 2007.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Référence de publication: 2007093729/275/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG11268. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Findim Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 76.659.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 27 juin 2007

En date du 27 juin 2007, l'assemblée générale ordinaire de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de réélire DELOITTE S.A. ayant son siège sociale à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que commissaires aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007.

- de réélire DELOITTE S.A. ayant son siège sociale à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que réviseur d'entreprise de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

FINDIM GROUP S.A.

Signature

Référence de publication: 2007093739/250/23.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08438. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

PATRIZIA Real Estate 20 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.045.000,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.982.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la société adoptée le 10 mai 2007

Il résulte de ladite résolution que:

La révocation avec effet au 10 mai 2007 de Monsieur Alexander Keller en tant que gérant de la Société a été décidé.

Luxembourg, le 19 juin 2007.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Référence de publication: 2007093730/275/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG11266. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

FPM Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 80.070.

—
Die Bilanz zum 31. Dezember 2006 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS INVESTMENT S.A.

Verwaltungsgesellschaft

Unterschriften

Référence de publication: 2007093686/1352/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11552. - Reçu 68 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070104964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Lux - Multi - Service A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 58, boulevard Marcel Cahen.

R.C.S. Luxembourg B 76.679.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093707/2241/12.

Enregistré à Diekirch, le 23 juillet 2007, réf. DSO-CG00230. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070104954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

O3-Lux AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 129, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 103.064.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093708/2241/12.

Enregistré à Diekirch, le 23 juillet 2007, réf. DSO-CG00229. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070104956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Haken S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 104.991.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093705/2241/12.

Enregistré à Diekirch, le 23 juillet 2007, réf. DSO-CG00232. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070104945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Elektro R.Velz A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 1, d'Millen.

R.C.S. Luxembourg B 91.918.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093706/2241/12.

Enregistré à Diekirch, le 23 juillet 2007, réf. DSO-CG00231. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070104947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.

Shark Seamaster S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 59.312.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007093608/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11716. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2007.
